

DIMANCHE 27 DÉCEMBRE 2009

Le Comité des Fêtes, les S.O.H

présentent la

38^{ème} CORRIDA PÉDESTRE

INTERNATIONALE

DE HOUILLES (Yvelines)

Circuit dans les rues de la ville

RÈGLEMENT

1^{ère} ÉPREUVE : 15 heures

Course populaire masculine et féminine

- 6,9 kms (2 boucles)

Licenciés et non licenciés

A partir de cadet (1994)

2^{ème} ÉPREUVE : 16 heures 30

Course des As masculine et féminine

- 10kms (3 boucles) licenciés FFA uniquement

LICENCIÉS ATHLÉTISME

QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

TEMPS MAXIMUM : HOMMES 51' - FEMMES 60'

Breloque souvenir à chaque participant – coupes aux 3 premiers masculins et féminins (populaire – As)
Challenge MALINOWSKI : acquis définitivement au club l'ayant gagné 3 années consécutives (course des AS).

INSCRIPTIONS GRATUITES uniquement par courrier, avant le **20 Décembre 2009**

Adresse : **CORRIDA DE HOUILLES 24, rue Thiers - 78800 HOUILLES**

Tél. : **01 39 15 48 91 - Télécopie 01 39 15 48 92**

POSSIBILITE INSCRIPTION EN LIGNE SUR LE SITE www.topchrono.biz

INSCRIPTIONS SUR PLACE : le dimanche 27 décembre 2009 de 12h à 14h (POP) et de 12h à 15h (AS)
 dans la mesure des dossards disponibles contre 6 € entièrement reversés à une œuvre humanitaire

BULLETIN D'INSCRIPTION EN MAIRIE

Remise des dossards le 27 décembre 2009 de 12h à 16h

OBLIGATOIRE : conformément à la loi 99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage, notamment à l'article 6 vous devez fournir à l'inscription :

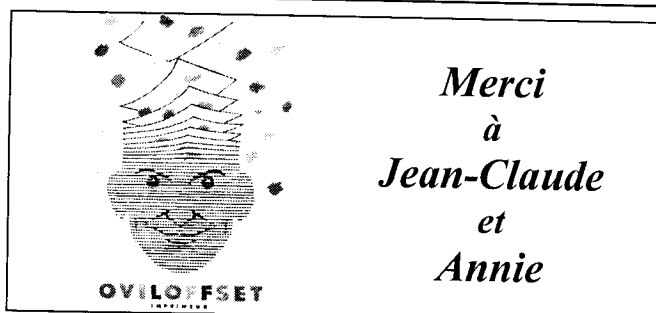
- Pour les non licenciés : un certificat médical ou sa copie certifiée conforme datant de moins d'un an, de non contre indication à la pratique de l'athlétisme (course à pied) en compétition
- Pour les licenciés F.F.A. : une photocopie de votre licence en cours de validité ou du Pass RUNNING
- Pour les licenciés d'une autre Fédération Sportive agréée Athlétisme (course à pied) une photocopie de la licence

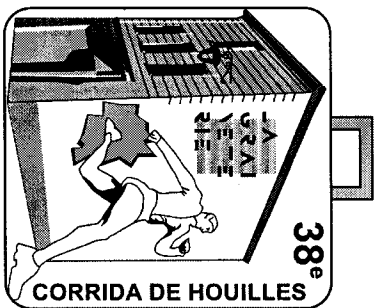
IMPORTANT

TOUTE INSCRIPTION QUI NE COMPORTERA PAS LES DOCUMENTS CI-DESSUS NE SERA PAS PRISE EN CONSIDÉRATION. NOUS COMPTONS, AMIS COUREURS, SUR VOTRE ESPRIT SPORTIF.

Il est recommandé de prendre le train ou le R.E.R. de Paris.

TOUT VEHICULE A MOTEUR INTERDIT SUR LE CIRCUIT A PARTIR DE 12H15





38^{ème} CORRIDA PÉDESTRE INTERNATIONALE DE HOUILLES 27 DÉCEMBRE 2009

Bulletin à remplir en lettres d'imprimerie pour assurer un classement correct.

NOM :

PRÉNOM :

ANNÉE DE NAISSANCE : SEXE :

N° de téléphone :
N° de portable :

ADRESSE : n° et rue

code postal : Ville :

CLUB :

SI CLUB FFAN N° DU CLUB :

Nom de la fédération :

LICENCIÉ NON LICENCIÉ

LICENCIÉ F.F.A. N° licence :

Fédération sportive agréée Athlétisme (course à pied)

Nom de la Fédération :

N° de la licence :

Course Populaire masculine et féminine 6,9 km - 15 h

Course des As masculine et féminine 10 km - 16h30

IMPORTANT : Tout bulletin d'inscription non accompagné des documents demandés ci-contre selon votre situation [licencié(e) et non licencié(e)] vous sera renvoyé.

Signature du concurrent



Commission Départementale des Courses Hors Stade

Amis coureurs,



**Si l'organisateur a des obligations envers vous,
vous devez lui faciliter son travail en respectant ce qui suit :**

Bulletin d'inscription :

remplir lisiblement et complètement votre bulletin sans omettre de le signer.

Licenciés :

Présentation obligatoire de votre licence au retrait des dossards.

Non licenciés :

Fournir un certificat médical ou sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé et justifier de son identité.

Coureurs étrangers :

Présenter son titre de séjour, sa licence ou fournir un certificat médical ou sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé et justifier de son identité.

Droit d'image.

Les concurrents autorisent expressément les organisateurs de la corrida de Houlles, ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la corrida de Houlles, sur tous les supports y compris promotionnels et/ou publicitaires dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportés à cette durée.

Attention :

Une puce électronique vous sera remise avec votre dossard. Toute puce non restituée à l'arrivée vous sera facturée 15 €.

Pour les Cadets :
Je soussigné autorise mon fils - ma fille à la course.
Signature

**N'oubliez pas que pour satisfaire votre passion, toute
l'organisation est entièrement faite de bénévoles,
alors, avec un sourire tout s'arrange.**